

Nous recherchons un(e) responsable de bateau

Le CCS dépend de l'engagement de ses membres bénévoles – par exemple les responsables de bateaux.

Afin d'assurer un bon fonctionnement de nos bateaux, nous recherchons un/e skipper expérimenté/e comme responsable de bateau.

Dans cette fonction, tu es responsable de l'un de nos bateaux du club, ce qui comprend les tâches suivantes :

- Pendant la saison, tu es la personne de contact pour toutes les questions relatives au bateau et tu recueilles les commentaires concernant l'état de ce dernier.
- À la fin de la saison, tu reprends le bateau des mains du dernier équipage, tu vérifies si celui-ci nécessite un entretien et des réparations, tu le remets au chantier naval pour l'hivernage et tu passes les commandes pour les travaux à effectuer pendant ce temps.
- Tu supervises ensuite les travaux et tiens à jour la documentation du bateau (instructions, manuels, inventaires).
- Au printemps, tu planifies la mise à l'eau et la préparation de la première croisière de la saison.
- En tant que responsable de bateau, tu es subordonné au vice-commodore « Bateaux » au sein de l'organisation du club.
- Tu es impliqué dans la planification de la saison pour ton bateau.
- Dans le cadre de ton activité, tes collègues du ressort « Bateaux » te soutiennent dans les échanges pour toutes les questions techniques.

Conditions requises pour l'activité de responsable de bateau :

- Un engagement de plusieurs années en tant que skipper 1 au CCS.
- Une compréhension technique des différents systèmes présents sur un yacht moderne.
- Une expérience dans la maintenance et l'entretien de bateaux, par exemple en tant que propriétaire d'un yacht.
- Une bonne connaissance des langues étrangères, en particulier de l'anglais, est indispensable pour la communication avec les constructeurs de bateaux et les chantiers navals qui s'occupent du bateau pendant l'hivernage.
- Pour la communication avec les skippers, il faut en outre posséder des connaissances d'une autre langue nationale (D/F).
- Les responsables de bateaux doivent pouvoir prendre quelques jours de congé dans le cadre de leur travail au printemps et en automne afin d'être présents lors de la mise à l'eau et de la sortie de l'eau. En tant que responsable de bateau, tu participes à deux ou trois réunions du ressort « Bateaux » par année.
- Tu participes à la journée d'introduction des skippers en janvier.

Le CCS rembourse aux responsables de bateaux les frais de voyage, d'hébergement et de repas conformément au règlement de remboursement des frais.

Toute personne intéressée à assumer cette fonction est priée de s'adresser au secrétariat général du CCS par courriel à info@cruisingclub.ch. Pendant la première année, les nouveaux responsables de bateaux sont initiés à leurs tâches en assistant un collègue expérimenté en tant que suppléant.